



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



Depuis quelques mois, la planète est ravagée par un virus qui, jour après jour, gagne du terrain. Nous avons la chance d'habiter une partie du globe qui aura été touchée après bien d'autres, le Québec ayant été frappé il y a seulement quelques semaines. Cela permet aux autorités gouvernementales de tirer des leçons de ce qui s'est fait de bon et de moins bon ailleurs et d'ajuster les directives et actions en conséquence.

La Direction de la santé publique et le Gouvernement ont les choses bien en mains et prennent les bonnes décisions au bon moment. Au cours des dernières semaines, nombre de consignes ont été données et il importe de continuer à les suivre rigoureusement. La vitesse à laquelle nous retomberons sur nos pieds et l'ampleur des dommages que nous subirons dépendent, en grande partie, de notre discipline collective. Les directives sont simples et claires : se laver fréquemment les mains, limiter les déplacements au strict nécessaire (dans la mesure où vous n'êtes pas confiné évidemment, auquel cas aucun déplacement n'est acceptable) et respecter les mesures de distanciation physique lorsqu'on doit absolument sortir de chez soi. J'ajouterais ne pas baisser la garde. Aucun relâchement jusqu'à ce tout cela soit derrière nous. Ce sera assurément long et certainement pénible, mais jamais autant que si nous manquons collectivement de rigueur et de persévérance.

L'arrivée du printemps aura sur tous un effet bénéfique et remontera, à coup sûr, le moral de plusieurs. Cela dit, je vous invite à la prudence et à la retenue. L'heure est grave. Il sera tentant de multiplier les sorties et profiter du retour des beaux jours pour se promener. Si rabat-joie soit mon propos, le principe de base demeure. Protégez-vous et protégez les autres en restant chez vous. Prendre l'air peut se faire chez soi pour la majorité. Il est impératif que les rues ne deviennent pas un lieu de rapprochement. Il ne faut pas y déplacer le problème. Plus il y aura de piétons et de cyclistes dans les rues, moins bien sera contrôlée la propagation du virus et les autorités devront alors éventuellement prendre les mesures en conséquence. Nous sommes en effet au point où le bien-être collectif doit passer avant les libertés individuelles. Évitions-nous cela en restant chacun chez soi autant que possible.

Je suis confiant que collectivement nous saurons prendre nos responsabilités et traverser cette crise. Séparés physiquement pour un temps, mais plus unis que jamais de cœur et d'esprit, nous saurons consentir aujourd'hui les efforts nécessaires et faire le sacrifice de profits immédiats en faveur de l'intérêt collectif à long terme.

Prenez soin les uns des autres. Nous en sortirons plus forts.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES CITOYENNES VIA NOTRE SITE WEB

La Ville tient à vous rappeler qu'il est très important que les citoyens s'inscrivent aux Alertes citoyennes afin d'être alertés et informés de tout événement se déroulant sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Pour vous inscrire, vous devez vous rendre au <http://alertes.vsad.ca> et remplir le formulaire.



**RESTEZ BRANCHÉ AVEC
LA VILLE DE SAINT-
AUGUSTIN-DE-
DESMAURES**



COURRIEL



SMS

S'INSCRIRE

Tous les services seront fermés le vendredi 10 avril et le lundi 13 avril. Joyeuses Pâques à tous !

Les bureaux administratifs sont fermés à la population. Vous pouvez nous joindre par courriel (info@vsad.ca) ou par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

•• Pour toute urgence en travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 ••

Pour tout savoir
sur votre Ville
VSAD.ca



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel
@VSADcomplexesportif



@VSADofficiel